il y a divergence entre ses propres déclarations et celles de la Banque du Canada et du Bureau fédéral de la statistique, il y a lieu de conclure qu'il convient de recourir à une enquête, faite selon les méthodes parlementaires ordinaires, afin d'établir les faits tels qu'ils sont.

Une des difficultés qui se posent à nous tous tient à la similitude des adjurations qu'on nous fait de ne pas agiter cette question, de crainte d'inquiéter l'opinion. Le fait est que les soutiens du Gouvernement ne veulent pas que les faits soient révélés à la population. Nous voulons que lumière soit faite sur les faits. Il est du devoir des députés d'exiger qu'on leur expose ces faits; il ne leur est pas permis d'écarter la question, d'éluder le problème. Le ministre du Travail nous dira-t-il que le chômage ne se constate pas, à l'heure actuelle, à Fredericton? Le ministre du Travail se rendra-t-il à Fredericton, pour y dire à ceux que les filatures n'emploient plus qu'ils feraient mieux d'aller se chercher du travail dans d'autres villes? C'est là la réponse qu'on a faite aux ouvriers du textile.

Nous ne demandons à personne de tirer des conclusions à la légère. Nous demandons tout simplement qu'on suive une méthode bien établie en vue de connaître les faits. Ce qui nous inquiète, c'est l'état d'esprit que dénote le discours qu'a prononcé ici, cet après-midi, l'adjoint parlementaire au ministre du Commerce (M. Dickey). Tout marche sur des roulettes, à l'en croire. Le chômage ne serait qu'affaire d'imagination et les difficultés avec lesquelles certaines industries sont actuellement aux prises ne seraient que contretemps passagers. Il ne conviendrait pas de faire état des conséquences découlant des excédents de blé et d'autres produits alimentaires, sauf, bien entendu, quand le premier ministre suppléant se rend à Winnipeg. Personne d'autre ne peut se permettre d'en parler, car on pourrait s'inquiéter. Telle était aussi l'attitude du gouvernement libéral qui détenait le pouvoir quand le désastre économique s'est abattu sur notre pays.

Il n'est pas sans intérêt de donner ici lecture de quelques mots tirés du discours du trône qui fut prononcé le 27 février 1930, alors qu'un gouvernement libéral était en exercice. Ce passage reflète nettement l'état d'esprit que nous ne voulons pas voir se perpétuer. Voici les paroles qu'a prononcées, ce jour-là, le gouverneur général: C'était, ne l'oubliez pas, après que l'orage économique eût éclaté. C'était au début de la grande crise, comme on l'a appelée, lorsqu'un gouvernement libéral détenait le pouvoir. Permettez-moi de citer les paroles qu'a prononcées

le gouverneur général le 20 février 1930. Voici ce qu'il a dit:

Je suis très heureux de vous saluer à l'ouverture de cette nouvelle session du Parlement et de pouvoir vous féliciter de la prospérité constante qui se manifeste dans le pays. L'année 1929 a été la plus féconde de toute l'histoire du Canada. Dans le domaine industriel, sauf en agriculture, la maind'œuvre employée a été la plus considérable qu'on ait enregistrée jusqu'ici; la construction a été la plus importante que l'on connaisse. L'extraction minière a atteint une valeur sans égale. Le rendement de nos manufactures a surpassé tous les chiffres précédents. Le développement de l'énergie hydro-électrique accuse un accroissement immense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage sont parvenus à des niveaux d'excellence et de qualité plus élevés que jamais. Le Canada se relève déjà de la dépression saisonnière qui régnait à la fin de l'an dernier et il ne faut pas oublier que la plus grande partie du blé récolté en 1929 reste encore dans les entrepôts canadiens, attendant le moment favorable à son écoulement sur les mar-

Il ne s'agit pas de l'extrait d'un récent discours, monsieur l'Orateur. Ce sont les paroles qu'avaient rédigées le gouvernement libéral du jour pour être lues par le gouverneur général.

L'hon. M. Rowe: On a dû le copier cette année!

L'hon. M. Drew: Je me demandais jusqu'ici d'où venaient certains termes que nous avons entendus récemment. N'oublions pas que ces paroles ont été mises sur les lèvres du gouverneur général au moment où la tempête économique avait déjà frappé notre pays.

L'hon. M. Rowe: Et il y avait eu plusieurs suicides!

L'hon. M. Drew: Ici encore s'appliquent les paroles de Bruce Hutchison: "C'était une période d'aveuglement." Nous tâchons simplement de faire disparaître les œillères, de recourir à un rouage parlementaire que peut utiliser le Gouvernement, s'il veut bien qu'il fonctionne, c'est-à-dire instituer un comité qui établira vraiment les faits. Selon moi, tous les députés devraient insister pour que nous les obtenions. Par malheur, le Gouvernement, au lieu de faire face à la réalité, s'efforce de faire une mouche d'un éléphant. Nous souhaitons simplement obtenir...

L'hon. M. Abbott: Je ne saisis vraiment pas celle-là!

M. Fulton: Nous l'expliquerons plus tard!

L'hon. M. Drew: Quand le ministre des Finances (M. Abbott) dit qu'il ne peut saisir celle-là, je le comprends; il exprime si bien par là sa façon d'aborder les affaires publiques à la Chambre des communes.

L'hon. M. Abbott: Je crois que vous avez raison sur ce point; je suis de votre avis.